

B.E.P. - C.A.P.

- VENTE ACTION MARCHANDE Dominante A

- DISTRIBUTION MAGASINAGE Dominantes :
DISTRIBUTION & COMMERCIALISATION DES ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
DISTRIBUTION & COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES
MAGASINAGE ET MESSAGERIE

SUJET

ÉPREUVE : EP3 - Épreuve d'environnement économique, juridique et social

Durée : 1 heure

coefficient : 2

◆◆◆◆◆◆◆◆

Le présent sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5
Les pages 1/5 - 3/5 - 4/5 et 5/5 sont à rendre avec la copie.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Calculatrice réglementaire autorisée

INITIATION JURIDIQUE

Droit

ROUTIERS

Les routiers européens manifesteront le 8 septembre, à l'appel de la Fédération Internationale du Transport et de la Fédération Syndicale des Transports, pour demander une limitation du temps de travail. La CFDT réclame notamment une semaine de quarante-huit heures au maximum pour tous les conducteurs, des aires de repos décentes et sûres pour les longues distances et pas d'attentes prolongées aux frontières.
« Aujourd'hui » - AOUT 1998

Après lecture du document ci-dessus, répondez aux questions suivantes :
(vous consignez vos réponses dans le cadre prévu à cet effet)

 **Q1 - Quelles sont les revendications des syndicats du transport exprimées dans ce texte ?**

 **Q2 - Quelle est la durée hebdomadaire légale du travail en général ?**

 **Q3 - Quel est le rôle d'un syndicat ?**

 **Q4 - L'adhésion à un syndicat est-elle obligatoire ? Justifiez votre réponse**

 **Q5 - Citez trois moyens d'action des syndicats**

INITIATION JURIDIQUE

Les institutions

HOMICIDE INVOLONTAIRE

Relaxé en première instance, le militaire, qui avait tué un automobiliste lors d'un contrôle, a écopé hier de 18 mois d'emprisonnement avec sursis.

la Cour d'appel de Grenoble a estimé que l'autorisation d'ouvrir le feu donné par la loi n'est pas « absolue et sans limite »

Un gendarme poursuivi pour avoir tué un automobiliste, alors qu'il tentait d'échapper à un contrôle routier dans la Drôme, a été condamné, hier, à 18 mois d'emprisonnement avec sursis par la cour d'appel de Grenoble. Le ministère public, qui avait interjeté appel de la relaxe prononcée par le tribunal correctionnel de Valence, avait requis un an d'emprisonnement ferme contre Christian Grivet-Branco. Cette décision constitue une limitation du décret du 20 mai 1903, qui distingue les gendarmes des policiers en autorisant les premiers à « déployer la force armée », lorsque certaines conditions sont réunies.

Christian Grivet-Branco est par ailleurs condamné à verser un million de francs de dommages-intérêts aux proches de Franck Moret... La mère de Franck Moret a salué, hier, la décision de la cour d'appel : « *le gendarme a été sanctionné, c'est quand même symbolique* ». Un des avocats des parties civiles, Me Yanina Castelli, a également fait part de sa « satisfaction ». « *L'intérêt de cette décision est qu'elle limite les pouvoirs de la gendarmerie* ». Le défenseur du gendarme, Me Eric Jeantet, a annoncé un probable pourvoi en cassation contre cet arrêt, qu'il estime être « *une remise en cause du texte spécifique de 1903. Il me semble que cette décision va au-delà du texte* ».

Jean-Christophe
SARRAZIN
« Dauphiné Libéré »
30.07.98

Après avoir pris connaissance du document ci-avant, répondez aux questions :
(vous consignez vos réponses dans le cadre prévu à cet effet)

 **Q1 - Quel est le tribunal qui a jugé cette affaire en première instance ?**

 **Q2 - De quelle juridiction fait partie ce tribunal ?**

 **Q3 – Quels sont les deux autres tribunaux qui composent cette juridiction ?**

 **Q4 - Quelle décision avait été prise en première instance ?**

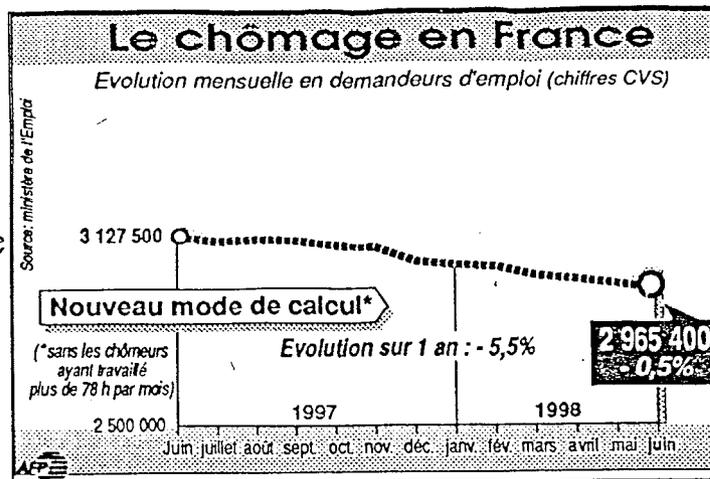
 **Q5 - Qu'avait demandé (requis) le Ministère Public ?**

 **Q6 - Qu'a décidé la cour d'appel de Grenoble ?**

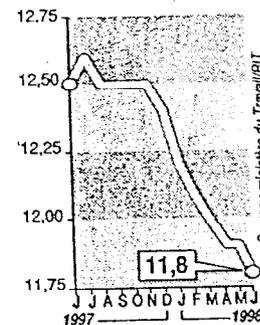
 **Q7 - L'avocat du condamné annonce un « probable » pourvoi en cassation. Quel est le rôle de la cour de cassation ?**

INITIATION ECONOMIQUE

Cette amélioration profite essentiellement aux chômeurs de longue durée et aux jeunes femmes



■ Taux de chômage (en % de la pop. active)



En juin, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 14000 par rapport à mai, ce qui porte leur nombre total à 2 965 400, selon le baromètre officiel publié hier par le ministère de l'Emploi.

Cet indicateur prend en compte les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

Le sort des chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE s'est aussi amélioré, leur nombre ayant baissé de 0,8 % en juin. Sur un an, il a progressé de 2 % pour totaliser 1 152 000 chômeurs, qui continuent cependant à représenter une part importante (39,9 %) du nombre des demandeurs d'emploi.

« Dauphiné Libéré » 01.08.1998

A l'aide du document ci-dessus, et en faisant appel à vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

(vous consignez vos réponses dans le cadre prévu à cet effet)

Q1 - Quel est le nombre de chômeurs en juin 1998 ?

Q2 - Quel était le nombre de chômeurs en juin 1997 ?

Q3 - Quelle est l'évolution du chômage, en pourcentage, entre juin 1997 et juin 1998 ?

Q4 - Quel est le taux de chômage en juin 1998 ?

 **Q5 - Comment se calcule le taux de chômage ?**

 **Q6 - Les chômeurs font-ils partie de la population active ?**

 **Q7 - Quelles sont les caractéristiques des chômeurs comptabilisés par le Ministère de l'Emploi ?**

 **Q8 - Quels sont les chômeurs qui ont profité du recul du chômage ?**

 **Q9 - Qu'est-ce qu'un « chômeur de longue durée » ?**

 **Q10 - Quelle est la proportion de chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs ?**